

ment leur mettre le remord à la bouche lorsque les [VI - VII ausg. SO - mit Savoyen verbündeten] Cantons Catholiques se trouveront unanimement d'accord avec S.A.R. ce qui leurs feroit faire d'autres reflexions, et s'abstenir de leur dessein preiudicieux envers vostre Louïable Canton pour ce qui concerne le Pais que vostre Canton possede dans le Pais de Vaux ou de Savoye: Je sçay de bonne part que S.A.R. vous donnera la satisfaction en la maniere que pouvés desirer, et qu'avec cela vos Gents pourront Jouïr continuellement de leurs services [insbes. in der Garde] à Turin, et des benefices et graces de S.A.R., outre que vostre Canton prealablement en temps de rupture entre les [cantons] Catholiques et Protestans se pourra aussy le plus prevaloir de l'assistance avantageuse de S.A.R., ce qui feroit branler les manges à tous nos Ennemys.

Songéz y ... et employé[z] vostre prudence et autorité, car en donnant une telle Declaration, vous ne procureréz que de bien à vostre Canton et à tout L'Estat Catholique, outre que cela est Juste et raisonnable si vous vouléz observer l'alliance, Je vous puis aussy asseurer que S.A.R. qui est un des plus genereux Princes de l'Europe, et m^r le marquis de Greisy son ambasad.^r le reconnoistront en G[e]n[er]al et en particulier, et principalem.^t envers vostre personne; Pardonnéz moy la hardiesse que Je prend, et croyéz que cela procede de la continuele affection que i'ay envers vostre personne, puisque ie suis tres veritablement ...".

"Copie d'une lettre envoye a M.ⁿ L'Advoyer Meyer De frybourg le 25[!] April 1670".

1) s. Zurlaubiana AH 56/36
3) s. etwa EA VI 1, 790 a

2) s. ebenda AH 111/87

Kopie, von der sav. Ambassade, mit einer Dorsualnotiz von Beat Jakob I. Zurlauben - AH 111, 50 und 104-105

48

1702 April 1., Paris

A

SCHREIBEN [VON GARDEHPTM. BEAT HEINRICH JOSEF ZURLAUBEN AN HPTM. BEAT JAKOB II. ZURLAUBEN]

"J'ay receu ... la Vostre avec les gazettes allemandes et l'imprimé pour la difference des payes. J'ay esté charmé des gazettes et J'esperre qu'elles continueront a parler de mesme car mon frere [le Maréchal de camp Beat Jakob Zurlauben] a fait encor une tres Jolie action le 13me de ce mois [richtig März]¹ ayant attaqué et defait Quatre ou cinq

cent hommes qui alloient relever un regiment [d'Autriche, mit welchem Lande Frankreich damals im Kriege lag - weitere Kriegsgegner waren später auf dem deutschen Kriegsschauplatz Holland und England -] a marmirole [=Marmirololo] et pris en sens retournant un chasteau [Dosso gemeint?] ou Jl y avoit ... [160] grenadiers et pres de ... [100] pay-sans ... [révoltés] du duc de Mantoue [Ferdinando Carlo IV di Gonza-ga]. Ses actions² dernièrement en verite si frequentes ... [comme cel-le-là] passera a la fin pour des fables. Je ne scay s'il sera ... fait lieut: general [- die Ernennung erfolgte dann tatsächlich am 5. Juni 1702 -] au ... [?]³ ou non mais Je scay que Mr [Michel] de chamillard [=Chamillart, Secrétaire d'Etat de la guerre] m'a dit mil choses ag-reables pour luy disant Que le Roy [Ludwig XIV.] estoit charmé de tout ce Qu'il faisoit et Que luy feroit de son mieux pour Que le Roy le di-stinguera. J'ay veu aussy la distribution Que l'on fait en suisse des ... [3] regiments⁴ [- tatsächlich ausgehoben wurden dann die Regimen-ter Pfyffer, in welchem auch Beat Jakob II. Zurlauben eine Compagnie innehaben sollte, und Vigier]⁵ Que Vous dites Que l'on accordera a la france. Celuy de Soleure [gemeint das Regiment Vigier]⁶ me paroist aussy bien qu'a vous bien extraordinaire mais comme Jl est a merveille a la cour [=Ambassadorenhof] de son excellence [den franz. Ambassador Roger Brulart, Marquis de Puysieux, gemeint] Je n'en doute pas un mo-ment: Jost roudolss [=Jost Rudolf Reding?] y est bien aussy ainsy tout cela pourroit arriver. a l'esgard de mon frere Vous voyes bien qu'il ne Voudroit pas dans le couste ou Jl est d'un regiment Suisse nouveau⁷ ce seroit se mocquer de luy que de le luy presenter. et a l'esgard de moy J'en prendrois un. en ne quittant pas ma Compagnie aux gardes et encor si on Vouloit Que Je respondisce de le lever Je n'en Voudrois point. Car Je ne crois pas que ce soit une chose facile, mais tous raisonnements ne serviront Je crois pas a grand chose puisque voyla. le Roy [von England und Statthalter von Holland] guillaume [=William III bzw. Wilhelm III., Prinz von Oranien] mort [dieser war am 19. März 1702 verstorben] Je ne crois pas Que le Roy aye envie a present de le-ver des suisses car cette mort doit avoir bien changé la face des af-faires: Je sçey de bonne part Que Mrs les Holandois ont envoyé au Roy concourir et pour luy faire part Qu'ils ont perdu leur[dit] stathouder et Que le Roy leur a fait une responce tres gratieuse qui pourroit bien les faire entrer en matiere de negotiation". Angesichts dessen, dass die Differenzen zwischen den beiden Ländern nicht derart gross seien, sei man "bien loing de declarer la guere: si non obstant toutes ces apparences le Roy vouloit avoir ces ... [6000] hommes Vous Juges bien Que Je ferois ce Que Je pourrois pour tacher d'avoir un des regi-ments en Conservant ma demye Compagnie aux gardes mais si son excel-lence [der besagte franz. Ambassador Puysieux gemeint] en est la mai-

stresse J'y auray une petite part car Je n'aime point a me flatter des choses auxquelles JI n'y a guerres d'apparence JI aimera bien mieux faire plaisir a un bezevald [=Besenval]⁸ et a Jost ... [Rudolf Reding] par ce Que ce sont des gens qui sont eternellement chez luy et obsèdent les personnes qui font ... [decider] l'ambassadeur ce Qu'ils veulent si au contraire cela se faisoit en ce pays icy Je pourrais avoir aussy bonne part Que personne car Je crois avoir mieux servy le Roy qu'eux.

Je me suis demis de l'honneur Que J'avois de commander les grenadiers et comme Je suis le second capitaine du regiment [des gardes suisses] J'aime bien mieux Commander le second bataillon. on n'a pas encor donné le commandement des grenadiers par ce Que l'on y en a Qu'un seul qui l'a demandé qui est le chevalier [Johann Jakob] d'erlac [=Erlach] qui n'a Jamais veu d'action. Jls auront bien de la peine de trouver un autre homme d'aussy bonne volonté Que moy et de les servir pour rien. Je vay partir Jncessamment pour aller en flandres ou le Regiment [se trouve] aujourd'huy C'est a tournay ou Je seray ainsy adressez moy vos lettres en flandres et continuez a me mander si Vous croyez Que l'on veuille faire les trois regiments Que Vous dites par ce Qu'en ce cas là Je prendrois mes mesures aupres de Mgr [Louis-Auguste de Bourbon] le duc du maine [Colonel général des Suisses et Grisons]. mais mandez moy aussy en mesme temps si Vous croyez que Je pourrois seurement reussir a la levée des compagnies Qu'il faudroit pour composer un regiment car Sans quoy Je ne Voudrois m'engager a rien.

Je tacheray de Vous envoyer pour seur les ... [300] livres Que Vous avez emprunté pour moy et Vous pouvez compter que Vous les aurez avant le 15 de May. s'il ne me falloit une grosse quantité d'argent pour mon[dit] despart [- Equipage! -] Je Vous les aurois envoyé dez a present.

mon[dit] frere m'a mandé sur la nouvelle Que Je luy ay escrite que Mr l'abbé de Moury [=Muri, Plazidus Zurlauben] avoit esté fait prince de l'empire qu'il voudroit bien luy voir le chapeau de Cardinal Je Vous advoue que ce seroit ma ... [félicité] aussy mon frere adiouste Qu'il a des connoissances et des correspondances avec tout ce Qui s'appelle de plus grands et plus puissants a Rome [konkret beim Hl. Stuhl] et Qu'il pourroit peustestre bien reussir de le luy faire avoir vous voyez Que ce n'est pas une choses a negliger et Qu'il faudroit pour l'honneur de la famille tacher de mesnager cette affaire. écrivez en a mon frere aussytost Qu'il sera libre et Que le blocus [von Mantua] sera levé

dites a ma soeur [Maria Jakobea Zurlauben, als Gattin von Aegid Franz Andermatt, verh.] Andermat Que Je ne sache pas rien devoir a [Martin] Utiguer [=Uttinger, Werber für des Absenders Kompagnien] que Je ne

l'ay tousiours que trop bien paye pour les services qu'il m'a rendus
 Jl m'a encor deserte dix hommes de Veert [=Weert] a Venlo ou ma com-
 pagnie a marché et Jl ne deserte personne aux autres.

escrivez moy souvent en flandres Je Vous en prie car Jl est de la der-
 niere consequence que Je sache ce Qui se passe chez nous [d.h. in den
 eidg. Orten bzw. in Stadt und Amt Zug]".

- 1) s. Zurlaubiana AH 91/18
- 2) s. ganz allgemein: Affaires de Guerre. Das dazugehörige auf die Person von Graf Beat Jakob Zurlauben bezogene Register findet sich bei Meier/Zurlaubiana "Bibliographie" 29 Nr. 6, wobei die folgenden Ergänzungen gemacht werden können: 242-244, 262.

3) *J'ay receu vos lettres de la date du 5. de ce mois. vous m'avez fait un extreme plaisir de m'envoyer l'extrait d'alliance qui concerne m.^{rs} [Schultheiss und Rat] de Fribourg, Jls ont resolu dans leur Conseil des ... [CC] de m'envoyer une Deputation qui arrivera, Je croy, demain Jcy ou mardy [den 10. November]. Je ne scay point ... si J'auray la force de leur parler, car Je suis depuis 6. Jours accablé d'un si violent Rhume que Je n'ay pas un moment de repos tant Je suis oppressé. Je feray*

- 4) s. EA VI 2, 965 n
- 5) s. Susane/L'infanterie V 356 Nrn. 1362, 1363
- 6) Ueber den Inhaber dieses Regimentes schweigen sich sowohl Susane l.c., Castella-Gardes-Suisses, May/Histoire militaire, Zurlauben/HM als auch Rott/Représentation oder Estavayer/Vigier aus. U.E. kämen hiefür am ehesten Jean-Frédéric Vigier oder aber dessen Sohn Robert Vigier in Frage.
- 7) s. demgegenüber Zurlaubiana AH 91/24
- 8) Zurlauben dürfte in diesem Zusammenhange wohl am ehesten an Johann Viktor Peter Josef oder Karl Jakob Besenval, beides Söhne von Johann Viktor Peter Besenval, gedacht haben.

Original - AH 111, 106-109

1711 November 8., Solothurn

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOR FRANÇOIS-CHARLES DE VINTIMILLE], COMTE DU LUC, AN [ALT] AMMANN [UND DERZEITIGEN ZUGER STADT- UND AMTSRAT BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN

"J'ay receu ... les deux lettres que vous avés pris la peine de m'esc-
 rire la derniere est du 5. de ce mois. vous m'avez fait un extreme
 plaisir de m'envoyer l'extrait d'alliance qui concerne m.^{rs} [Schult-
 heiss und Rat] de Fribourg, Jls ont resolu dans leur Conseil des ...
 [CC] de m'envoyer une Deputation qui arrivera, Je croy, demain Jcy ou
 mardy [den 10. November]. Je ne scay point ... si J'auray la force de
 leur parler, car Je suis depuis 6. Jours accablé d'un si violent Rhume
 que Je n'ay pas un moment de repos tant Je suis oppressé. Je feray